Qu'est-ce que VIGIK ?

VIGIK est la solution de contrôle d'accès conçue pour permettre aux professionnels autorisés (facteurs, livreurs, techniciens, agents de maintenance, services de secours et d'incendie, police, gendarmerie…) d'entrer dans les parties communes des immeubles d'habitation, tout en garantissant la sécurité des résidents.

Le système VIGIK original a été développé par La Poste en 1995 et rendu opérationnel 1998 pour répondre à un problème de sécurité majeur que sont clés mécaniques PTT (appelées "Pass PTT").

Il repose sur l'utilisation de badges électroniques (*cartes à puce sans contact*), programmés pour une durée limitée (au *maximum trois jours*).

VIGIK ne doit pas être confondu avec le système de contrôle d'accès des résidents. Même s'il est le plus souvent installé dans la même platine, il fonctionne selon d'autres règles qui sont propres au fabricant du système.

Commercialisé depuis le 2mai 2024, VIGIK+ est l'évolution moderne de VIGIK. Toutes les installations devront avoir été mises à niveau d'ici au **1er janvier 2030**.



+ 520 000

Points d'accès aux immeubles équipés de la technologie VIGIK.



+ 170 000

Supports VIGIK déjà en circulation et utilisés chaque jour en France.

Liens utiles pour tout savoir sur VIGIK :
Le site de l'Association VIGIK© (https://www.vigik.com/)
Article VIGIK+ sur Wikipedia (https://fr.wikipedia.org/wiki/VIGIK%2B)

VIGIK© est une marque déposée appartenant à La Poste.

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Cadre légal et obligations



L'accès aux parties communes des immeubles résidentiels est strictement encadré par la loi : *les copropriétés sont seules à pouvoir décider sauf droit légal d'accès.*

Certains opérateurs bénéficient d'un droit légal d'accès, *sans autorisation préalable* des copropriétés, afin de remplir leurs missions de service public.

Dans le système VIGIK, ces opérateurs utilisent des codes dit '*codes natifs*'.

Les gestionnaires, bailleurs et syndics doivent donc veiller à se *conformer à ces obligations*.

Les professionnels disposant d'un droit légal d'accès :

- **La Poste, opérateur de service universel postal** (Article L126-12 du code de la construction et de l'habitat), ainsi qu'à ses concurrents et qu'aux autres opérateurs postaux habilités par l'ARCEP.
- **Les porteurs de presse** (Article L126-13 du même code).
- **Les commissaires de justice** pour l'accomplissement de leurs missions de signification, d'exécution ou d'affichage (Article L126-14 du même code).
- **Les opérateurs de gaz naturel et d'électricité** pour les interventions sur les installations de distribution (Article L126-15 du même code).
- **La police nationale, la gendarmerie** ainsi que les **services d'incendie et de secours** (Article L271-1 du code de la sécurité intérieure).

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

L'écosystème VIGIK



Les gestionnaires et syndics

Ils représentent les copropriétaires et veillent à l'entretien, la sécurité et la bonne gestion des immeubles collectifs, en coordonnant l'accès des différents intervenants.



Les copropriétaires

qu'ils soient particuliers ou bailleurs sociaux, détiennent un ou plusieurs logements dans un immeuble et participent aux décisions de gestion et de sécurisation des accès.



Les résidents, propriétaires ou locataires

Ils utilisent chaque jour les moyens d'accès mis en place par la copropriété (badges, codes ou dispositifs spécifiques) pour entrer et vivre en toute sécurité.



Les prestataires et opérateurs de service

(La Poste, Enedis, GRDF, sociétés de nettoyage, sécurité ou maintenance...) disposent de supports VIGIK+ pour accéder aux parties communes et assurer leurs missions.



Les installateurs

Ils sont des professionnels qualifiés chargés de mettre en place, entretenir et dépanner les équipements VIGIK+ : serrures électroniques, interphones, portes automatiques et systèmes de contrôle d'accès.



Les fabricants licenciés VIGIK+

(Cogelec, Intratone, Comelit, Noralsy) conçoivent et produisent des serrures électroniques et équipements certifiés, garantissant sécurité, compatibilité et pérennité des installations.

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

L’Association VIGIK©

L’Association VIGIK© est l’entité, créée en 2009 à l’initiative de La Poste et de toutes les parties prenantes *(gestionnaires d’immeubles, industriels fabricants, prestataires de services, utilisateurs)* pour endosser le rôle de gestionnaire de la marque VIGIK© (GMV).

Elle a notamment en charge l’évolution du référentiel.

L’Association n’est ni un fabricant ni un distributeur de produits. Ce rôle est dévolu aux fabricants et installateurs.

Seuls les fabricants ayant obtenu une licence d'exploitation peuvent commercialiser des produits VIGIK+.

La liste officielle comprend :
Cogelec** (marques **Intratone** et **Hexact**), **Comelit France**, **Urmet Group**, **Horanet** et **Noralsy

Organisation de l’Association VIGIK© en quatre collèges de professionnels :

COLLÈGE N°1 : **Les industriels et les fabricants**

COMELIT · urmet · horanet · ENSEMBLE ignes DONNONS VIE AU BÂTIMENT · NORALSY · CC

COLLÈGE N°2 : **Opérateurs natifs de VIGIK**

ENEDIS · GRDF · orange

COLLÈGE N°3 : **Gestionnaires d’immeubles publics et privés**

ARC · FNAIM · SNPI · Unis · L’UNION SOCIALE POUR L’HABITAT

COLLÈGE N°4 : **Autres utilisateurs**

ouest france · PROXIMY · LE FIGARO · Alliance de la presse d’information générale

PARLY 2
L’ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Comment ça fonctionne ?

Les opérateurs et prestataires de service doivent disposer de badges (*clé électronique*) et d'un dispositif de chargement.
Ce dernier permet aux employés de renouveler les informations de leur badge dont la validité est limitée dans le temps. Le système de chargement est fourni avec une carte service qui sera transmise au gestionnaire d'immeuble pour qu'il programme les autorisations dans sa ou ses centrales VIGIK. Les opérateurs pouvant bénéficier d'un code natif sont dispensés de fait de cette dernière étape.
Le contrôle d'accès VIGIK (appelé aussi « *serrure électronique VIGIK* ») se compose d'un lecteur situé à l'extérieur, à l'entrée de l'immeuble, et d'une centrale à l'intérieur. Cette dernière peut-être non-connectée ou connectée via un modem.

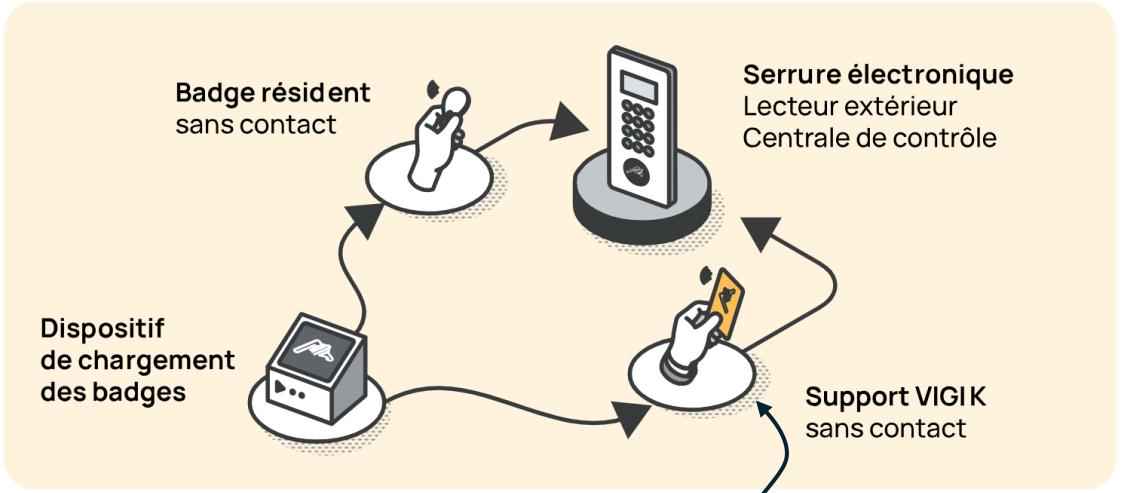







Centrale



Modem





Gestionnaire d'immeubles

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Les bénéfices de l'évolution

VIGIK+



Sécurité renforcée

Le nouveau standard VIGIK+ s'appuie sur une nouvelle génération technologique plus sécurisée et plus fiable. Les supports VIGIK+ sont incopiables. VIGIK+ intègre les standards les plus exigeants en matière de cybersécurité par chiffrement numérique.



Contrôle total des accès

Le gestionnaire d'immeuble a une maîtrise complète de son bâtiment. Il maîtrise totalement QUI peut entrer dans son immeuble et QUAND. VIGIK+ permet l'autorisation d'accès temporaires qui expirent automatiquement.



Accès multiservices

VIGIK+ permet d'ajouter de nouveaux services : VIGIK+ facilite l'accès aux nouveaux prestataires de services dans les immeubles, comme la maintenance des installations, les entreprises de services à la personne, le maintien à domicile de personnes âgées...



Simplicité et souplesse

VIGIK+ est simple à déployer, à gérer et à configurer. Les nouveaux supports VIGIK+ permettent de limiter la zone géographique d'un prestataire ainsi que de bannir un prestataire non agréé ou problématique.



Compatibilité garantie

VIGIK+ garantit l'interopérabilité des produits entre eux, quelle que soit la marque du contrôle d'accès du bâtiment, s'il est certifié VIGIK©.



Évolutivité durable

Conçu pour évoluer avec les nouvelles innovations, le système d'accès VIGIK+ est un investissement pérenne et durable qui évoluera avec le bâtiment et son environnement

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Déploiement VIGIK+

La transition vers VIGIK+ se fera progressivement et dans un souci de continuité de service

- Jusqu'au 2 mai 2026, les serrures VIGIK+ lisent les badges VIGIK et VIGIK+
- De mai 2026 à janvier 2030, les serrures VIGIK+ ne lisent plus les badges VIGIK historique. Les opérateurs doivent utiliser le système de double supports (VIGIK et VIGIK+).
- Après le 1er janvier 2030, VIGIK historique cesse de fonctionner. Les bâtiments non équipés en VIGIK+ ***ne permettront plus l'accès*** aux professionnels extérieurs (services d'urgence, La Poste, livraison de colis, électricité, gaz, etc.).

Aucun impact pour les accès des résidents

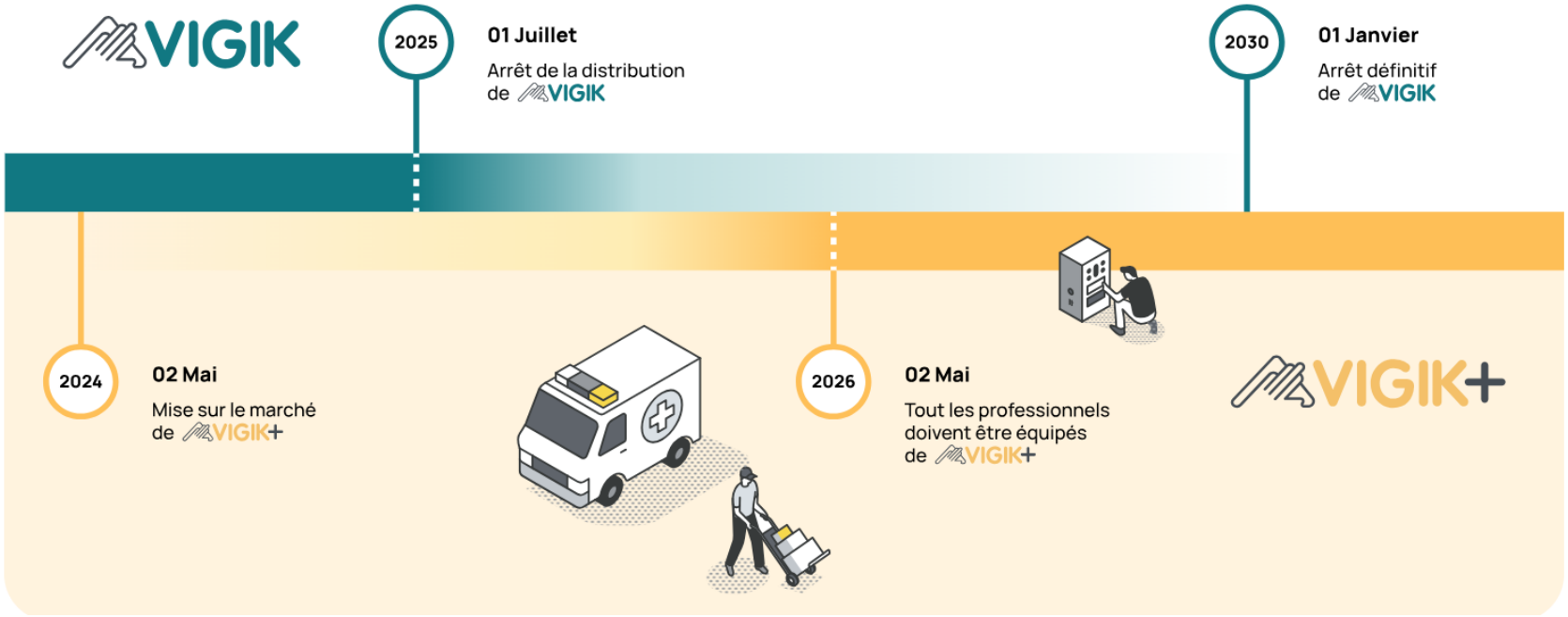

Point d'accès VIGIK historique



Les points d'accès équipés en VIGIK+ sont facilement reconnaissables grâce au nouveau logo et LED allumée



PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Projet évolution VIGIK+ pour Parly 2

- A l'unanimité, le 12 décembre 2024, le CSP s'est prononcé POUR l'uniformisation du système de contrôle d'accès sur l'ensemble des résidences de Parly2. *(inclut aussi l'interphonie)*
- Le Syndic a lancé le processus d'appel d'offre pour identifier, parmi les différents acteurs du marché, le futur partenaire de Parly2
- Un point d'information a été présenté au CSP du 12 juin 2025.

- **Choix du CSP** : Matériels **URMET**; installateurs **JD ELEC** ou **ANCOTEC** (déjà fournisseurs Parly 2)

FABRICANT RETENU : URMET	Fabrication Française Réseau d'installateurs référencés et de proximité Engagement des prix (bloqués sur 3 ans, capés à 1,5%/an pour 3 ans de plus) Garantie Pièces et MO sur 5 ans (fabricant et installateurs)

- Tarifs figés pour 3 ans (2025-2026-2027)
- Augmentation négociée à 1,5% par an pour 2028-2029-2030
- Badges « Desfire v3 » (incopiables) dont **7.000 gratuits** (25 par bâtiment).
- Garantie 5 ans incluant la main d'œuvre
- Fabrication Française
- Installateurs référencés et locaux (interviennent déjà sur Parly2)
- Matériels URMET déjà utilisé sur plusieurs résidences
- Formation gratuite du Syndic à l'encodage des badges
- Hotline spécifique pour Parly2

Audit de tous les bâtiments de la copropriété pour affiner les coûts par résidence.

Relevés-et-coûts-par-Résidence

PARLY 2
L'ART DE VIVRE RÉSIDENTIEL

Catalogue matériels URMET



BADGE DESFIRE EV3 NOIR

REF : MEMOPLUS

Badge DESFire EV3 Noir

Résumé

Votre badge résident sécurisé URMET MEMOPLUS



KIT CENTRALE CVPLUS1P + T25PLUS

REF : KCVPLUS1P

KIT CENTRALE CVPLUS1P + T25PLUS

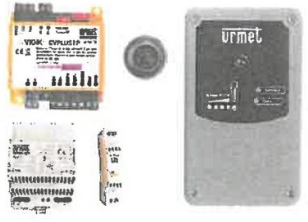

KIT COMPLET 1 PORTE VIGIK+ AVEC MODEM

REF : KDATACVPLUS1P

KDATACVPLUS1P

Résumé

- 1 modem prépayé 10 ans, 18971V410A
- 1 centrale Vigik+, CVPLUS1P
- 1 alimentation pour modem, AL12/5A
- 1 alimentation pour centrale, 8500/2
- 1 tête de lecture T25PLUS



Plaque vidéo à défilement lecteur plat

Réf : D83/IGLPPT



Poste audio Miro

Réf : 1183/4



Moniteur VOG5 couleur

Réf : 1760/6



Moniteur MIRO

Réf : 1750/1

Matériels sélectionnés par la copropriété